BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 17 décembre.

Agio sur l'or, 176.40.

Melbourne, 18 décembre

(*Télégramme de MM. Jules Renard et Cie*)

La saison ici peut être considérée comme virtuellement terminée. Le marché s'est maintenu actif et ferme, les acheteurs français opérant principalement.

Sydney, 18 décembre.

(*Télégramme de MM. Jules Renard et Cie*)

Notre marché est ferme et les prix ont une tendance à la hausse, surtout pour les bonnes laines qui ont haussé d'environ 3 o|o depuis nos derniers avis.

Les ventes seront suspendues ici, par suite des vacances de Noël, depuis le 22 décembre jusqu'au 5 janvier.

Nous cotons en lavé à fond, cif port européen par vapeur (débarquement, transit aux lavoirs et frais de lavage non compris), sur la base de nos estimations de rendement :

Notre qualité 10 : Bonne laine courante mérinos en suint bon négoce, tolérant quelques chardons — A chaine simple 76|8 et canettes N° 120|125 . 4,65 par kil;

Notre qualité 26 : Bonne laine courante quelque défectueuse et|ou bonnes pièces naturées donnant un produit équivalent pour peigné bon négoce (bon A) fr. 3,90 par kil.;

Notre qualité : Bonnes broken et|ou pièces mérinos en suint de laine moyenne — chardonneuses fr. 3,90 par kil.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Havre, 18 décembre.

(*D'un correspondant particulier*)

(REVUE DE LA SEMAINE)

Laines. — Les courtiers ont laissé la cote sans changement, ce matin.

Cette après-midi on a pu traiter et on restait plutôt vendeur à 50 cent. de baisse sur la cote de matin.

A terme on a coté :

50 b. janvier 111,50 ; 50 b. mai 114,50; 50 b. juillet 114,50; 150 b. septembre 115-114,50.

MARCHÉS A TERME

ANVERS

Anvers, 17 décembre.

RÉSUMÉ DE LA SEMAINE

Les quantités expertisées cette semaine se sont élevées à 59,188 *kilos peigné*, »»»» balles suint.

Jusqu'à ce jour 22 filières peigné ont été présentées sur décembre dont 19 ont été arrêtées.

Le stock laines en suint en filières s'élève ce jour à 373 balles La Plata.

LA SITUATION INDUSTRIELLE
A ELBEUF

D'après le bulletin publié par le *Jacquard*, le 15 décembre courant, à Elbeuf, pendant le mois de novembre, la fabrication de la nouveauté a continué d'être active. Les draps d'uniforme et d'administration ont eu un bon courant. Les draps de voiture et de livrée ont présenté une faiblesse relative. Les draps noirs sont toujours sans changement. Les tissus cheviots et les draps de dame ont été très demandés.

Il est sorti d'Elbeuf, en novembre dernier, 377,800 kil. de draperies, et il en est entré 117,600 kilos, soit un excédent de 260,200 kilos.

Pendant le même mois de 1896, il était sorti 378,300 kilos de draperies, et il en était entré 122,100, soit un excédent de 256,200 kilos, d'où une différence en plus de 4,000 kil. pour 1897.

Très peu d'affaires à l'exportation.

Vers le commencement de ce mois, des ordres assez sérieux parvenaient à la plupart des manufactures par l'entremise des voyageurs : ce mouvement s'est arrêté dès que le temps s'est remis à la douceur.

Les échantillons pour l'hiver 1898-1899 soumis jusqu'ici aux maisons de gros n'ont pas réalisé les promesses que les manufacturiers en attendaient ; quelques-unes de ces maisons ne veulent même entendre parler de rien avant le commencement de l'année prochaine.

L'IMPORTATION DE LA BONNETERIE
EN ÉGYPTE

L'importation de la bonneterie en Egypte suit, chaque année, une marche progressive. De 48,400 livres égyptiennes soit 1,250,000 fr. en 1891, elle s'est élevée à 68,000 liv. ég. soit 1,760,000 fr. en 1896. Cette augmentation est due surtout à l'habitude, qui se répand chaque jour davantage chez les indigènes, de porter des chaussettes et des bas. Ces deux articles, à eux seuls, constituent les trois quarts de la consommation égyptienne en bonneterie. Les *gilets, caleçons* et *chemises en tricot* représentent le reste.

Suivant les statistiques de la douane, c'est l'Autriche qui occupe le premier rang avec un chiffre de 520,000 fr.; la France suit de près avec 500,000 francs. L'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre viennent ensuite dans des proportions à peu près égales soit 200,000 fr. environ chacune.

C'est à tort que la douane attribue à l'Autriche une importation aussi élevée; il en est de la bonneterie comme de beaucoup d'autres articles qui figurent à l'actif de l'Autriche alors qu'il proviennent de l'Allemagne. Cette dernière contrée expédie, en effet, la généralité de ses produits par voie de Trieste qui est beaux plus rapide que celle de Hambourg et, lorsque les marchandises arrivent ici, elles sont classées à la douane comme venant d'Autriche. L'Egypte appliquant à toutes les importations, quel que soit le pays qui les expédie, le droit de 8 o|o *ad valorem*, ses douanes se préoccupent, dans une très petite mesure, des pays de provenance. Le seul cas où elle s'y intéresse, c'est lorsque la marchandise est vendue prise *en fabrique* ou *en magasin* de l'expéditeur car alors il y a lieu de percevoir les droits à *l'échelle* c'est-à-dire sur les prix du transport jusqu'à Alexandrie ou tout autre port d'Egypte. Si au contraire, l'expédition est faite *franco bord* Alexandrie, le droit à *l'échelle* n'est plus exigible et, pour ce motif, la recherche du pays d'origine ne présente plus aucune utilité au point de vue fiscal.

Bas et chaussettes. — L'article bon marché allemand est fabriqué à Chemnitz (Saxe) et son prix varie, pour les chaussettes, entre 3 f. 35 et 7 f. la douzaine, et pour les bas entre 3 f. 50 et 11 f. suivant qualités, marchandises vendues franco bord Alexandrie ou Trieste, franco emballage, paiement comptant avec escompte 5 o|o ou 120 jours de date de l'arrivée de la marchandise à Alexandrie.

Les produits allemands sont livrés en boites de 1|2 douzaines très élégantes, et chaque paire est cousue ensemble avec de la soie ou du coton de couleur. Les fabricants allemands se prêtent à ces exigences des clients afin d'écouler leurs produits qui n'ont pour eux que l'apparence et, pour cette raison, trouvent un facile placement chez les marchands indigènes.

Les pointures des produits allemands sont :

Pour les chaussettes, de 8 1|2 à 11 ;

Pour les bas, de 7 1|2 à 9.

L'Italie importe en Egypte spécialement les chaussettes en tricot, rayées en couleur, dont les prix varient entre 2 fr. 20 et 2 fr. 50 la douzaine franco bord Alexandrie. C'est une marchandise très demandée par la consommation des villages.

Les principaux centres de fabrication en France sont : Troyes, Romilly-sur-Seine, Moreuil, Plancy-sur-Aube, Pont-sur-Seine, Marigny-le-Châtel, etc.

Les produits français sont de qualité absolument supérieure et sont recherchés par la clientèle riche qui se fournit dans les magasins de premier ordre. Le prix des chaussettes d'enfants est de 2 fr. à 2 fr. 75 en augmentant de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 pour chaque grandeur. Les bas d'enfants sont cotés aux mêmes conditions avec augmentation de 1 fr. par grandeur. Les tailles font de 8 à 20 pouces.

Les *chaussettes pour hommes* sont divisées en grandeur *cadet, page, homme 1|2, patron*. La plus forte consommation porte sur les tailles *cadet* et *page*.

La douzaine.

		Francs.
Les prix pour *écru*.....	sont de	4 50 à 8 »
— *couleur*.....	—	5 » à 12 »
— *fil d'Ecosse*....	—	9 » à 14 »
— *laine*.....	—	8.50 à 14.50

Voici les prix payés par nos acheteurs :

La douzaine.

	Francs.
Coton simple et à côtes.....	4.50 à 15 »
Fil d'Ecosse.....	14 » à 22 »
Laine.....	16 » à 25 »

Les couleurs les plus demandées sont : noir couleurs unies, noir brodé.

Généralement l'empaquetage des chaussettes et bas français, pour les qualités courantes, est fait sans boites.

Les paiements sont stipulés à 120 jours net ou 45 jours escompte 5 o|o marchandises prises en fabrique.

Gilets, tricots. — C'est l'Allemagne, pour l'article ordinaire, qui occupe le premier rang. Les prix varient entre 9 et 25 fr. la douzaine avec augmentation de 1 fr. par taille.

L'article en laine est coté 23 à 45 fr. et celui en soie 30 à 60 fr.

Caleçons. — Les caleçons en tricot sont peu en usage en Egypte; on leur préfère l'article en madapolam ou en percale et aussi en toile. Les prix sont les mêmes que pour les gilets et tricots mais avec une majoration de 1 fr. à 1 fr. 50 par douzaine.

Chemises en tricots de coton. — Les prix varient entre 20 et 30 fr, la douzaine avec augmentation de 2 fr. 50 par taille.

L'article en soie coûte 34 à 50 fr.

Jusqu'à présent la France n'a pu lutter contre les produits de l'Allemagne.

Certaines qualités courantes viennent d'Italie ainsi que des tricots qui sont vendus au poids à raison de 2 fr. à 2 fr. 50 le kilog.

Le tricot pour femme est très peu demandé.

Nous recevons d'Espagne des tricots très ordinaires à 7 fr. et 8 fr. 50 la douzaine, paiement au comptant sous escompte 10 o|o franco bord Barcelone ou Alexandrie.

Pour l'Espagne, nous ne relevons pas de chiffres sur la statistique de 1891 à 1894. Nous savons néanmoins qu'il est arrivé ici, pendant cette période, des marchandises provenant de ce pays. Cette lacune est due aux transbordements qui ont été effectués de Barcelone à Marseille; par suite, pour les mêmes raisons que nous avons expliquées plus haut à l'égard de l'Allemagne et de Trieste, la Douane a inscrit ces envois comme marchandises françaises. (*Bulletin mensuel*).

LE MERCERISAGE
Applications nouvelles et brevets

Comme suite au remarquable article de M. F. Gouillon paru ici, passons rapidement en revue les brevets nouveaux :

1° La Compagnie Parisienne, soi-disant pour améliorer la fibre de coton, traite le tissu par une solution de soude caustique à 27°, puis la passe ensuite dans un bain faiblement acide pour neutraliser l'alcali et lave ensuite. On sèche sur rames, c'est-à-dire tendu, pour éviter le rétrécissement. Je connais des teinturiers blanchisseurs qui, depuis plus de dix ans, emploient ce procédé, et n'ont nul souci de le faire breveter comme la Compagnie Parisienne de matières colorantes.

2° La maison F. Bayer est brevetée pour l'application de la lessive ou soude caustique dans le bain même de teinture. Il y a de cette façon une opération évitée et une teinture plus intense et plus solide sans augmentation de colorants.

Ce procédé ne s'emploie que pour les colorants pouvant s'allier aux bains très alcalins, tels : le Noir Vidal, le Noir solide BS, le Cachou de Laval, le Brun Katiguène, etc.

Ce procédé est très intéressant, et pour la teinture des velours coton en nuances foncées est réellement avantageux.

3° La Manufacture Lyonnaise de matières colorantes, sans demander de brevet, signale aux teinturiers et leur montre par des échantillons de toutes nuances une application ingénieuse du mercerisage par impression. On imprime une solution de lessive caustique de la composition suivante : 2 k. 500 gomme adragante 65 : 1000, 500 grammes leiogomme, 3 k. soude caustique 46° B°.

On sèche, on rince et on teint au jigger ou au foulard, comme d'habitude. On obtient ainsi avec un seul bain de teinture deux tons bien tranchés, bien différents, l'un foncé, qui est celui ayant reçu la lessive, l'autre pâle, n'ayant subi aucun traitement. Ce tissu en deux teintes peut encore être rongé en blanc ou en couleurs. Il y a là un vaste champ ouvert aux industriels artistes qui voudront travailler ce genre d'impression.

4° Un brevet ou plutôt un certificat d'addition vient d'être pris pour le brevet 264,546 et recommande l'addition d'éther sulfurique et du sulfocyanure d'ammonium fondu pour éviter le rétrécissement du coton.

On peut empêcher d'une façon moins coûteuse ce rétrécissement en additionnant la lessive d'une certaine quantité de glycérine bien moins difficile et moins dangereuse à travailler que l'éther. Nous ferons de plus remarquer aux lecteurs du *Bulletin des Laines* qui s'intéressent au mercerisage que cette addition de glycérine n'est l'objet d'aucun brevet et peut être appliquée par tous.

M. UDE.

COTONS

Liverpool, 20 décembre, 12 h. 20.

Vente 8.000 balles. Marché soutenu.

Cotations : Décembre, 3.08; Janvier-Février, 3.08; Mars-Avril, 3.09; Mai-Juin, 3.12; Juillet-Août, 3.14.

Havre, 18 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

Cotons. — Les marchés cotonniers restent absolument stationnaires.

On ne voit, d'ailleurs, aucun motif de fluctuations dans les prix.

L'approvisionnement visible en cotons d'Amérique se maintient à 400,000 b. au dessous du chiffre de 1894; 3,780,000 b. et 4,177,000 b., pendant que le total en vue ainsi que les recettes hebdomadaires continuent à être identiquement les mêmes qu'il y a trois ans.

Total en vue à ce jour : 6,414,000 b. contre 6,413,790 en 1894. En vue pendant la semaine : 488,000 b. contre 484,869 en 1894.

Sur place, ce matin, on a traité quelques affaires en disponible, à prix bien tenus à la parité de 39 fr. 75 le low-middling New-Orléans. A terme, la cote a été laissée sans changement et on était plutôt acheteur ainsi en dernier lieu.

A Liverpool, aujourd'hui, ventes 7,000 balles en disponible, à prix en baisse de 1|32 d. pour les Amérique good ordinary et Low-Middling. Les futurs qui avaient fluctué de 1|128e de hausse à 1|128e de baisse, ont définitivement clôturé sans changement sur hier, soutenus.

Ici, cet après-midi, même position, avec seulement de petites affaires en disponible. A terme on est resté à la cote.

La première de New-York donne sans changement, soutenus.

La deuxième donne sans changement sur la première.

La clôture donne 1 p. de hausse.

Ici on clôture à la côte, soit sans changement sur hier.

Bombay, 16 décembre.

Cotons calmes et demande modérée; fully good Dhollerah sur emb. avril-mai 158 Rps.

Recettes de la semaine 25,000 balles, exportations dito pour le continent 1,000 balles.

Manchester, 16 décembre.

Marché calme pour tissus et prix généralement inchangés. On signale quelques petites transactions en shirtings pour Calcutta et Bombay, toutefois pour la Chine et autres marchés étrangers il se fait très peu d'affaires.

Les filés de coton américain pour la consommation sont également calmes; mais les filateurs maintiennent assez bien les prix; quelques-uns sont pressés pour la délivraison des marchandises.

LIN, JUTE & CHANVRE

Londres, 16 décembre.

Chanvres : Marché ferme ; fair current Manille str janv.-févr. payé 17 liv. st. cif et 4,000 balles par voillier expédition laintaine, y compris mi-juillet à liv. st. 17,10 cif.

Jutes : Avec plus d'offres de vente; bonnes premières marques natives vendeurs à liv. st. 9,15 et acheteurs à liv. st. 9,12,6 déc.-janv. et janv. fév. cif.

Calcuta, 16 décembre.

Jutes : Les entrées pendant la quinzaine écoulée se sont élevées à 245.000 balles.

Condition publique de Roubaix

Mouvement du 13 au 18 décembre

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies.....	12	912 kil.
Laines peignées mécaniquement.	3.992	460.423 »
» filées.....	988	119.360 »
» diverses et blousses.....	132	19.959 »
Cotons.....	380	40.315 »
Totaux....	5.504	640.899 kil.

Marché à terme : ..... kil.
Décreusage 13 1|2
Tilrage 660 1|2

Le Directeur, L. BIPPER.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 13 au 18 décembre 1897

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nombre de lots	Totaux quot.
Lundi....	7.982	3.414	16.025	5.924	»	80	111 349
Mardi ...	30.534	11.457	7.659	8.725	»	65	108 279
Mercredi	76.613	5.900	17.750	8.154	173	58	88.390
Jeudi....	74.410	8.657	14.745	7.610	»	76	99 601
Vendredi	78.647	11.346	9.003	13.057	»	79	109.047
Samedi..	82.181	13.171	7.755	6.327	»	73	109 605
	442.581	63.944	69.652	41.005	173	431	626.312

Conditionnements, 1 43 ; filtrages, 147 ; dégraissages, 30.
Marché à terme : 40.-52 kilos.

Le Directeur, ARTHUR BONTE.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71. Roubaix.

Le Directeur-Propriétaire-Gérant : ALFRED REBOUX.

MARCHÉS A TERME

Cours du 20 Décembre 1897

LAINES PEIGNEES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay Type unique — Cote précédente	Cote du jour	Laines en suint de Buenos-Ayres Rendement 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente MARKS	Cote du jour MARKS
Janvier.....	3.95	3.95	....	....	....	....
Février.....	3.925	3.925	....	....	3.10	3.10
Mars.....	3.90	3.90	....	....	....	....
Avril.....	3.875	3.875	....	....	3.10	3.10
Mai.....	3.875	3.875	....	....	....	....
Juin.....	3.875	3.875	....	....	3.075	3.075
Juillet.....	3.875	3.875	....	....	....	....
Août.....	3.875	3.875	....	....	3.075	3.075
Septembre.....	3.875	3.875	....	....	3.075	3.075
Octobre.....	3.85	3.875	....	....	....	....
Novembre.....	3.85	3.85	....	....	....	....
Décembre.....	3.975	3.975	....	....	3.125	3.125

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	ANVERS (par télégraphe) Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier.....	3.85	3.85	1.11	1.11	1.115	1.115
Février.....	3.825	3.825	1.13	1.13	1.15	1.15
Mars.....	3.75	3.75	1.13	1.13	1.15	1.15
Avril.....	3.725	3.725	1.13	1.13	1.15	1.15
Mai.....	3.725	3.725	1.13	1.13	1.15	1.15
Juin.....	3.70	3.70	1.135	1.135	1.15	1.15
Juillet.....	3.70	3.70	1.135	1.135	1.15	1.15
Août.....	3.70	3.70	1.135	1.135	1.15	1.15
Septembre.....	3.70	3.70	1.135	1.135	1.15	1.15
Octobre.....	3.70	3.675	1.135	1.135	1.15	1.15
Novembre.....	3.70	3.675	....	....	1.15	1.15
Décembre.....	3.90	3.90	1.10	1.10	1.12	1.12

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Tendance calme

Laines peignées	Décembre..	5.900	» à	3.975
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
Type unique	»	.....	»	....
	Janvier.....	5.000	»	3.95
	»	.....	»	....
	»	.....	»	.....
	Février.....	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Mars.....	10.000	»	3.90
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Avril.....	25.000	»	3.875
	»	5.000	»	3.90
	»	.....	»	....
	Mai.....	10.000	»	3.875
	»	.....	»	....
	Juin.....	10.000	»	3.875
	»	.....	»	....
	Juillet.....	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Août.....	.....	»	....
	»	.....	»	.....
	Septembre...	.....	»	.....
	»	.....	»	....
	Octobre.....	5.000	»	3.875
	»	.....	»	....
	Novembre...	.....	»	....
	»	.....	»	....
Laines en suint	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	TOTAL.....	75.000 k.		

ANVERS

Tendance calme

Type B	Janvier.....	20.000 k.	à	...
	Février.....	.....	»	....
	Mars.....	.....	»	....
	Avril.....	.....	»	....
	Mai.....	.....	»	....
	Juin.....	.....	»	....
	Juillet.....	10.000	»	....
	Août.....	5.000	»	....
	Septembre...	.....	»	....
	Octobre.....	10.000	»	....
	Novembre...	10.000	»	....
	Décembre...	20.000	»	....
	TOTAL.....	75.000 k.		

En suint, on a traité .. balles.

LEIPZIG

Tendance ferme

TOTAL..... 5.000 k.

Annonces Légales

Les créanciers de M. Lecomte-Desmettre, cabaretier-menuisier, rue d'Inkermann, à Roubaix, sont invités à se réunir le 5 janvier 1898, à 11 heures 1|2, au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour vérification de leurs créances. — Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer sans délai au greffe du Tribunal de commerce. 44051d

Par jugement du 17 décembre 1897, le Tribunal de commerce de Roubaix a converti en faillite la liquidation judiciaire accordée au sieur Charles Descamps, ex-cabaretier à Roubaix, par jugement du 6 octobre 1897. 44050d

Par jugement du 15 décembre 1897, le Tribunal de commerce de Roubaix a converti en faillite la liquidation judiciaire accordée au sieur Louis Robbe, peintre-tapissier à Croix, par jugement du 4 août 1897. 44049d

Etude de Me HOUZÉ, avoué à Lille.

Département du Nord. Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

Rue Turgot, n° 96

UNE

MAISON

A VENDRE

par suite de saisie immobilière.

L'adjudication aura lieu le **Mercredi quinze décembre 1897**, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués).

DÉSIGNATION :

VILLE DE ROUBAIX

Rue Turgot, ancien n° 80, actuellement 96

Une maison bâtie en briques et couverte en pannes, avec mansarde, ayant deux fenêtres et deux portes sur rue, et composée de deux *salles* front à rue, d'une cuisine, d'une grande cour dans laquelle se trouve une pompe; à l'étage d'un grenier et d'une chambre; tenant à l'ouest à M. Emile Vanweyenberghe, propriétaire, demeurant à Roubaix, au nord à M. Pinoy, propriétaire, demeurant à Roubaix; à l'est à M. Achille Ketelers, propriétaire, demeurant à Roubaix, et au sud à la rue Turgot.

Cette maison est construite sur 1 are 52 centiares environ, moitié rue comprise.

Mise-à-prix : 2,200 francs

La vente a lieu par suite de la saisie pratiquée à la requête de Mlle Louise Bulteau, sans profession, demeurant à Roubaix.

Ayant pour avoué Me HOUZÉ.

Contre : 1° Mme Juliette Pollet, veuve de M. Firmin Isambacq, cabaretière, demeurant à Roubaix, rue Turgot, 90; « tant en » son nom personnel que comme ayant été commune en » biens avec son défunt mari et » aussi pour le cas où elle serait » héritière de celui-ci dénommé » quelquefois *Firmin Isambacq* » ou Isambacq ».

2° Mme Aurélia Isambacq, dite Maria Isambacq, veuve de M. Augustin Roger, voiturier, demeurant à Roubaix, rue Turgot ci-devant et actuellement rue Dombasle; « tant en son nom » personnel qu'au besoin comme tutrice naturelle et légale » de ses enfants mineurs Edmond, Jeanne et Marie Roger, » issus de son union avec son » défunt mari ».

3° M. Casimir L'Hernould, journalier, demeurant à Roubaix, quai de Gand; « tant en » son nom personnel au besoin » qu'en sa qualité de tuteur de » ses trois enfants mineurs Alfred, Marie-Emma et Berthe-Malvina L'Hernould, issus de son » mariage avec sa défunte épouse » Elisa Isambacq; les dits mineurs représentant leur mère » décédée, héritière de M. Firmin » Isambacq, en son vivant cabaretier, demeurant à Roubaix, » y décédé, le 25 mars 1881 ».

4° Mme Malvina Isambacq, épouse de M. Henri Verschoore, marchand de vieux fers, demeurant ensemble à Roubaix, rue Voltaire, et le dit sieur Verschoore, « tant en son nom personnel au besoin que pour » l'assistance et la validité de la » procédure à l'égard de la dame » son épouse ».

5° Mme Marie Isambacq, épouse de M. Henri Voedts, marchand de légumes, demeurant ensemble à Roubaix, rue de Tourcoing, angle de la rue Daflot, et le dit sieur Voedts, « tant en son nom » personnel au besoin que pour » l'assistance et la validité de la » procédure à l'égard de la dame » son épouse ».

6° M. Charles Isambacq, demeurant à Roubaix, rue de la Barbe-d'Or ci-devant et actuellement rue Jacquart, cour Dubrunfaut.

7° Mme Flore Isambacq, épouse de M. Emile Hennau, journalier, demeurant ensemble à Lys-lez-Lannoy, et le dit sieur Henneau, « tant en son nom personnel au » besoin que pour l'assistance et » la validité de la procédure à » l'égard de la dame son épouse ».

8° M. Victor Isambacq, demeurant à Roubaix, rue Turgot, 96.

« Les dits Aurélia dite Maria, » Malvina Marie, Charles, Flore » et Victor Isambacq, et les mineurs L'Hernould sus-nommés, » représentant leur mère Elisa » Isambacq, décédée, en leur » qualité d'héritiers de M. Firmin Isambacq ou Isambacq, » en son vivant cabaretier, demeurant à Roubaix, y décédé, » le 25 mars 1881 ».

Suivant procès-verbal du ministère de M. Forgeois, huissier à Roubaix, en date du 4 septembre 1897, visé, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Lille, le 17 septembre 1897, vol. 76, n° 1er A.

Il est ici déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication à péril de forclusion.

S'adresser pour les renseignements :

1° Au greffe du Tribunal civil de Lille où se trouve déposé le cahier des charges;

2° A Me HOUZÉ, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, square Jussieu, n° 11.

Ainsi fait et rédigé à Lille, par l'avoué soussigné, le 12 novembre 1897.

(Signé) : HOUZÉ.

Enregistré à Lille, le 18 novembre 1897, folio , case reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

279444 (Signé) : PICARD.

Immeubles à louer

MAISON A louer de suite très grande maison de maitre, située à Roubaix, 10-12 rue de Monvaux, loyer très modéré. Pour renseignements, s'adresser au même numéro, dans le fond. 27019—43870

FERME DE PLAISANCE A louer une très jolie ferme de plaisance, avec corps de logis, étable, écurie, vaste poulaillier et volière, pièce d'eau poissonneuse, jardin d'agrément et potager planté d'arbres fruitiers, serre chaude, couches, etc. Très beau jeu de tennis. Le tout sur deux hectares de terrain et clôturé, à 7 minutes de la gare de Roubaix et à 2 minutes d'un arrêt de tramways. Pour renseignements et visiter, s'adresser à M. L. Bernard, architecte, 69, rue Sainte-Thérèse, Roubaix. 28512—44012

Maisons avec jardin à louer boulevard d'Armentières, n° 45, à 1,000 fr. l'an, et n° 52, à 1,050 fr. l'an. S'ad. 49, rue de Lorraine, à Roubaix. 27793—43950

MAISONS A louer, boulevard Montesquieu, 62, Roubaix, une maison composée de salon, salle à manger, véranda, cuisine, arrière-cuisine, buanderie, sous-sol, 4 chambres, un jardin pavé du Nouveau Jeu, à Leers-Nord, maisons avec jardin, 12 fr. par mois. — S'ad. à M. Louis Haquette, 12, rue Archimède, Roubaix. 23574—43553

Appartements & Chambres
A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Chambres garnies, 157, rue d'Inkermann.

Chambres garnies, rue du Tilleul, 21 *Tourcoing*.

Chambre garnie, rue de Cassel, 15

Chambres garnies ou non, rue de Tourcoing, 31.

Chambre garnie, 88, rue de Lille.

Chambre garnie, 63, r. de l'Alouette.

Chamb. garnies, r. Blanchemaile, 164

Appartement, rue de Denain, 128.

Ch. garnie, 34, rue Blanchemaille.

Ch. gar., r. Jules Deregnaucourt, 9.

Chambre, rue du Curoir, 38.

Chambre garnie, au rez-de-chaussée, 30, rue du Collège.

ENSEIGNEMENT

AUX PARENTS Pension « BEVERLEY » Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur 17062-42916

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

CONTRE-MAITRE ENSIMAGE désire changer. Prendre l'adresse au bureau du journal. Bons certificats. 28899—43017d

ASSOCIATION est offerte à personne active, honorablement connue des industriels et commerçants de Roubaix, Tourcoing. Pas de connaissances spéciales. Affaire de tout repos; apport exigé 2,500 fr. Beaux bénéfices prouvés et susceptibles d'être augmentés. Sérieuses références exigées. Convviendrait à fils de famille. Rien des agences. — Ecrire X.X.X., bur. du journal. 27326-43670

VOYAGEUR Un jeune homme, libéré du service militaire, **diplômé d'une école supérieure de commerce**, ayant habité l'Angleterre et l'Espagne, de famille très honorable, sans fortune, demande à entrer dans une maison de commerce pour faire les voyages à l'étranger. Ecrire H. D., bureau du journal. 28166—43990

Contre-maître d'Apprêt

On cherche pour l'étranger un contre-maître d'apprêt connaissant à fond les apprêts **pour tissus de dames en laine peignée**. Une personne, ayant en outre quelques connaissances dans l'apprêt des tissus mi-laine ou coton, serait engagée de préférence. Adresser les offres sous les initiales 0.7439, à l'Agence de Publicité, Rodolphe Mosse, à Zurich (Suisse). 44052

AGENT *Une filature belge de* laine cardée, désire, pour le Nord, un agent bien introduit pour la vente de ses fils. — Ecrire *initiales H. P. n° 15, Agence Havas*, Bruxelles. 44037

JEUNE ALLEMAND avec bonnes connaissances du français, de l'anglais et quelques éléments d'italien, au courant de tous les travaux de bureau, demande place quelconque. Certificats et références de 1er ordre. Ecrire J. 5623, à Rudolf Mosse, Leipzig. 43992d

REPRÉSENTANT Anglais, (27 ans), actuellement voyageur et acheteur en laines pour une ancienne maison de fabricants d'étoffes, désire représenter, en Angleterre, un fabricant *Français sérieux*. Excellentes relations, est depuis 7 ans au service de ses patrons actuels et connaît la partie dans toutes ses branches. S'adresser Box L. 291, « Bradford Observer », Bradford (Angleterre). 39905

COMPTABILITÉ OU LEÇONS Jeune homme, brevet supérieur, disposant de quelques heures, désirerait les occuper à comptabilité, leçons français et anglais. Ecrire W. au bureau du journal. 43836d

AVIS DIVERS

EMPRUNT On demande à emprunter 3,000 fr. sur garantie sérieuse. Ecrire S. A. D. P. bureau du journal. 28838d

DETTES NON-RECONNUES Le sieur Louis Fourneau, mécanicien, demeurant rue du Tilleul, a *le regret de prévenir le public qu'à* partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme Stéphanie Bara, ainsi que ses enfants qui ont quitté le domicile conjugal. 28900—44046

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ÉCLAIRAGE

le Chauffage et la Force motrice

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant **20** à **21 0/0 d'azote. 24 fr. 50** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1,000 kilogs le prix est réduit à **22 fr. 50**. Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères. **30 centimes** l'hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.

Machefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50 et à cheval, 0,25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 22900—44000

FOURRURES M. Thieffry fils *informe sa nom*breuse clientèle qu'il a installé dans sa maison un atelier pour la réparation de fourrures, que les personnes seront servies à bref délai, et à des prix défiant toute concurrence. Grand choix de nouveautés pour la saison. H. Thieffry, Grande-Rue, 72, Roubaix. 28240—43990

JACINTHES ! TULIPES !

PLANTES ORNEMENTALES

NICOTINE

F. MONTAIGNE-QUÉTU

5, rue des Sept-Agaches, LILLE

Demander le catalogue envoyé franco. 16958

JOAILLERIE-BIJOUTERIE

Montres de précision

Maison A. WATIER

J. LEGENDRE

SUCCESSEUR

LILLE, 47, RUE ESQUERMOISE, 47, LILLE

DIAMANTS ET PIERRES FINES

Corbeilles de Mariages

ASSURANCES-VIE A PRIX COUTANT

Toute personne non assurée ou assurée à une compagnie quelconque

Peut économiser 50 % environ en s'adressant à la RÉSERVE MUTUELLE DES ÉTATS-UNIS

Dans une conférence *publique et contradictoire* faite récemment, M. L. Mansart, rédacteur à la *Gazette des Assurances*, a traité l'importante question « Assurance-vie ».

Il a exposé très clairement le système de la *Prime naturelle*, démontrant à l'aide de renseignements techniques intéressants, comment la *Réserve Mutuelle* a pu réduire considérablement le coût de l'assurance.

A côté de la décroissance des affaires des compagnies françaises, M. Mansart a mis en regard l'augmentation constante des dividendes qu'elles distribuent à leurs actionnaires.

Aucune compagnie ni française, ni étrangère n'a contredit et n'a formulé de critique contre le système simple et rationnel que la *Réserve Mutuelle* a introduit en Europe, mettant l'assurance à la portée de tous.

Direction pour le Nord, la Somme et le Pas-de-Calais, 1, PLACE DU TEMPLE, 1, LILLE

Agent général à Roubaix : M. RÉAL-MÉNARD, 55, Boulevard Gambetta, 55

A SAINT-JACQUES

Nouveautés-Lille

ACTUELLEMENT

Soldes et Rabais considérables

SUR TOUS LES TISSUS & OBJETS CONFECTIONNÉS

L'Association Mercantile

(FONDÉE EN 1853)

Hommes d'affaires tenez-vous à **économiser le temps et l